

et 45°C. La légionellose est une maladie pulmonaire contractée par inhalation (et non par ingestion) d'eau aérosolisée contaminée. L'un des usages principaux à risque est donc la douche. La prolifération de ces bactéries en concentration importante est toutefois peu probable sur le réseau d'eau froide dans l'habitat individuel, sachant de plus que le paramètre stagnation est important. Il est d'ailleurs toujours conseillé après une période d'inutilisation de laisser couler l'eau avant consommation et utilisation. A noter également que l'exposition des personnes à une eau inférieure à 35°C en aérosolisation est peu fréquente.

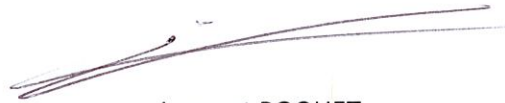
Les réseaux d'eau chaude, s'ils sont correctement conçus et entretenus, devraient également éviter tout risque de prolifération des légionelles, dans l'habitat individuel en particulier où les réseaux sont courts et l'eau régulièrement renouvelée.

Vous trouverez jointe à ce courrier une plaquette détaillant la problématique légionelles.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, madame monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Générale de l'Agence Régionale de  
Santé Occitanie,  
et par délégation,  
Le Délégué Départemental de la Haute-Garonne



Laurent POQUET